



# Verdissez la gestion de votre parc informatique

Les équipements IT sont consommateurs d'énergie et producteurs de déchets. Or, les acheteurs peuvent agir pour les rendre plus verts, dans le cadre d'une gestion adaptée. Voici quelques pistes pour y parvenir.

**E**nvoi d'e-mails, stockage de données dans des data centers qui n'ont rien d'écologiques, obsolescence programmée... Partout dans le monde, l'usage et le développement des technologies de l'information et de la communication (TIC) génèrent des déchets et des émissions de CO<sub>2</sub>, lesquelles devraient cependant baisser dans les années à venir. Le rapport SMARTer2030, publié par la GeSI (Global e-Sustainability Initiative), indique que l'empreinte des émissions des TIC devrait chuter à 1,97 % des émissions mondiales d'ici à 2030, alors qu'elle devrait représenter 2,3 % d'ici à 2020. Si la prise de conscience existe, il est nécessaire que les entreprises déploient des stratégies adaptées et

verdisent la politique de gestion de leurs parcs informatiques, en intervenant dans un premier temps sur leur consommation d'énergie et leur empreinte environnementale.

## Des initiatives exemplaires à l'Élysée et chez Michelin

Quand le service informatique de la présidence de la République montre le cap à suivre, il est possible d'espérer que sa démarche serve d'exemple. Celui-ci mène actuellement une initiative basée sur le recyclage de matériels informatiques et électroniques usagés, sur celui des consommables et sur la rationalisation des impressions papier. Depuis 2013, l'Élysée travaille avec Avob, un éditeur de logiciels permettant de réduire l'impact carbone et les consommations énergétiques des entreprises. L'implémentation de la solution IT Energy Saver d'Avob sur les 560 postes de travail élyséens permet de réduire leur consommation énergétique et leur empreinte écologique, tout en optimisant le confort des utilisateurs. En seulement



un an, 48 000 kWh, 3 000 kg de CO<sub>2</sub> et 4 000 euros auraient ainsi été économisés, selon Avob. L'expérience étant reconduite d'une année sur l'autre, il est aisé de mesurer les bénéfices de l'opération à long terme. « Nous sommes heureux de collaborer avec une référence française dans le domaine de la gestion d'énergie, témoigne Arnaud Mazier, DSI du palais présidentiel. Ce projet, qui se situe au confluent de l'innovation, de la collaboration avec une jeune pousse et du développement durable, constituait l'un des axes importants d'une politique plus générale de rationalisation de nos coûts informatiques ».

Pour autant, le développement durable n'est pas l'apanage des services de l'État. Ainsi, après la signature d'un contrat tripartite entre Conibi, Ricoh et Michelin, début 2013, les volumes de collecte des consommables bureautiques usagés de l'industriel français ont augmenté de 148 %. Ce dernier s'est en effet lancé dans une démarche Éco Print en équipant la plupart de ses sites de copieurs et de matériels Ricoh, qui est l'un des constructeurs membres du consortium Conibi. « La prise en charge par Conibi de tous les consommables d'impression nous permet de faire recycler sans exception toutes nos cartouches, quelle que soit la marque du matériel utilisé », explique le responsable de l'équipe environnement France de Michelin.

Afin de favoriser la collecte au sein des sites de l'entreprise clermontoise qui en ont fait la demande, Conibi a installé des Ecobox, qui servent à entreposer les consommables usagés, avant qu'ils ne soient récupérés. Des tableaux de bord détaillés permettent de mesurer l'efficacité de la prestation et de valoriser les résultats. Michelin a estimé que les économies réalisées, au cours de l'année 2014, ont représenté près de quatre tonnes de ressources naturelles et une tonne de CO<sub>2</sub> grâce à l'optimisation des collectes.

### Bonnes pratiques et solutions

Tout l'écosystème IT est concerné par la nécessité de mettre en œuvre une gestion durable : les postes de travail fixes et mobiles, la téléphonie, l'impression, les réseaux, la salle informatique, les logiciels, etc. La première étape consiste à mener un audit, en dressant l'inventaire des équipements mais aussi des pratiques en vigueur dans l'entreprise, afin de sensibiliser le personnel pour qu'il les corrige, le cas échéant.

Il s'agit ensuite de remplacer les machines et les appareils par d'autres, moins gourmands en énergie et conçus dans le cadre de politiques environnementales transparentes et vertueuses. Les acheteurs pourront privilégier les offres et les services de constructeurs qui sont déjà engagés dans une telle démarche, tels Ricoh, Canon, Epson, Kyocera ou Lexmark, tous partenaires de Conibi. Ce consortium collecte non seulement les consommables (cartouches d'encre), mais aussi les DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques), les piles et accumulateurs, les ampoules et autres tubes fluorescents. Les acheteurs doivent

## L'empreinte des émissions des technologies de l'information et de la communication devrait représenter 2,3 % d'ici à 2020.

également conduire une véritable analyse, au-delà des prix affichés et des performances, en comparant les coûts de fonctionnement et de maintenance jusqu'à la fin de vie du matériel ou jusqu'au terme du contrat de location. Une autre phase passe par la mise en œuvre d'un logiciel de gestion de l'informatique, alliant optimisation des process et développement durable. Plusieurs solutions existent, à l'image de ServOnOff, édité par GaiaHumaine, dont la principale fonctionnalité est de planifier l'arrêt et le redémarrage des ordinateurs. Cette solution intègre également la prise en charge de la programmation des opérations de maintenance et de mise à jour, et dispose d'indicateurs de mesure de la consommation du parc.

Édité par PCI, Gimi Green-IT offre quant à lui la possibilité de réaliser des diagnostics de consommation, d'intervenir sur les comportements en programmant l'extinction et en optimisant la mise en veille des unités centrales et des écrans, d'agir sur les composants en réglant la luminosité et en régulant la fréquence du processeur au plus près des besoins des utilisateurs. Une version gratuite permet de réaliser un diagnostic partiel de la consommation électrique du matériel, d'estimer les économies réalisables et de se familiariser avec la solution. Sur son site, Avob propose un éco-simulateur qui, à partir de quelques données sur le parc informatique (nombre de postes fixes et portables, puissance, coût du kWh, équivalent CO<sub>2</sub>), calcule les gains possibles sur trois ans. Enfin, il s'agira d'éditer une charte des bonnes pratiques en collaboration avec l'ensemble des parties prenantes, afin d'impliquer les utilisateurs et de les inciter à adopter des comportements durables comme éteindre les ordinateurs le soir, trier leurs déchets, etc. ●

### Un guide pour mieux identifier les logos environnementaux

L'Ademe a édité en 2014 un guide intitulé *Tout savoir sur les logos environnementaux apposes sur les produits de consommation courante*, tels les ordinateurs, copieurs et autres consommables. Quelque 119 référentiels de logos environnementaux y sont analysés,

dont ceux figurant sur le matériel informatique et les produits achetés dans le cadre des frais généraux. Outre une fiche détaillée par sigle, toutes les catégories de déclarations environnementales sont présentées. Un ouvrage qui devrait intéresser les acheteurs